

MONTIER-EN-DER

## Rythmes scolaires : le temps des inquiétudes

Mercredi soir s'est tenu, à Louze, un débat public sur la réforme des rythmes scolaires, organisé par Daniel Monnier (conseiller municipal et co-secrétaire du Parti de Gauche départemental). Objectif : évoquer l'avis du Parti de Gauche sur ce sujet houleux.

« Nous sommes contraints par cette réforme », annonçait mercredi soir à Louze Daniel Monnier, devant une bonne trentaine de personnes, maires, enseignants et habitants des environs. Certains mêmes sont venus de l'Aube. A la fois conseiller municipal, communal et co-secrétaire départemental du Parti de Gauche, Daniel Monnier avait organisé un débat public au nom sans équivoque : « Pourquoi il ne faut pas appliquer la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire et comment il faudra le faire quand même ». Pour expliquer ce choix, il avait convié deux intervenants, Paul Vannier (enseignant et membre de la commission éducation du Parti de Gauche) et Philippe Longeard (enseignant fraîchement retraité).

**Les raisons politiques d'un non**  
Dans un premier temps, Paul Vannier a expliqué pourquoi son parti s'opposait à cette réforme : « Elle s'attaque aux trois fondements de l'école, à commencer par l'égalité. Les activités pro-

posées diffèrent selon les communes. Il n'y aura plus d'égalité dans le traitement aux élèves. Ensuite, il y a le problème de la gratuité, car les maires peuvent décider de faire payer les activités périscolaires. Et se soulève le souci de laïcité ! Cette réforme organise l'entrée des entreprises dans les écoles. » Et de donner l'exemple d'Alfortville (Val-de-Marne), où le maire a décidé de lancer un appel d'offres pour organiser le temps périscolaire. La réforme devant être financée par les communes d'une part et les dotations de l'Etat aux collectivités baissant cette année d'autre part, le représentant du Parti de Gauche craint que les communes rurales ou démunies « galèrent à recruter du personnel encadrant compétent. C'est une réforme d'austérité. »

**Soucis de fatigue et de locaux**  
Pour Paul Vannier, la réforme pourrait porter préjudice aux enfants (qui accumulent de la fatigue) et aux parents, qui auront moins l'occasion de voir le professeur qui partira tôt pour laisser la place au temps péris-



Parmi les trois intervenants, il y avait Daniel Monnier (en pull rouge) et Paul Vannier (à gauche de Daniel Monnier)

colaire. Or, à 15 h, beaucoup de parents travaillent encore. Philippe Longeard, autre intervenant et enseignant retraité, a connu plusieurs changements des rythmes scolaires. Il pense qu'il « faut revoir les rythmes, mais autrement que ce qui est proposé aujourd'hui. Le projet n'est pas incohérent, car il y a une baisse du temps journalier. » Le public a pris part au débat, évoquant la contrainte des horaires du transport scolaire,

qui devra être prise en compte dans les activités périscolaires. Se posent aussi les questions de l'encadrement et du lieu d'exercice de ces activités. Daniel Monnier a conclu la soirée en proposant que les communes prennent position contre la réforme des rythmes scolaires telle qu'elle est proposée, car « nous ne pourrions pas la mettre en place ».

Carole Pontier

Journal de la Haute-Marne

Réunion publique sur la « réforme » des rythmes scolaires et ses implications sur le service public national de l'éducation.

19 février 2014

Louze – canton de Montier-en-Der (Haute-Marne)